

Pourquoi une Fédération Européenne d'Organisations de Pèlerinages ?

Les organisations nationales de pèlerinages, notamment à Lourdes, ont constaté qu'elles avaient en commun les mêmes préoccupations, notamment pour :

- Le transport et l'acheminement des pèlerins et plus particulièrement des pèlerins malades.
- L'acheminement des pèlerins,
- L'organisation matérielle, juridique et administrative.

Fortes de leur expérience et de leur savoir-faire acquis depuis leurs origines, elles ont décidé de s'organiser en une Fédération pour valoriser les synergies, coordonner leurs moyens et constituer un ensemble organisé et cohérent face aux principaux partenaires que sont les transporteurs, au premier rang desquels les chemins de fer, les collectivités locales concernées et les structures d'accueil.

Créée en février 2006 par : l'association montfortaine Pèlerinage-Hospitalité, le Pèlerinage National, le Pèlerinage du Rosaire, le Pèlerinage Militaire International (PMI), les Pèlerinages de l'Ordre de Malte et les Pèlerinages franciscains,

et rejoints depuis par le Pèlerinage diocésain Malines-Bruxelles, le Pèlerinage National Belge, le Pèlerinage National Néerlandais, la Fédération du Bénélux, l'Hospitalité de Liège, l'Union des Cheminots Catholiques, les Pèlerinages de Malte – Allemagne,

la Fédération se fixe comme objectif prioritaire de mettre en oeuvre pour le 150^{ème} anniversaire des Apparitions à Lourdes, les moyens nécessaires au transport et au bon accueil des millions de pèlerins attendus à cette occasion.

À cet égard, la Fédération sera un partenaire actif de toutes les structures et organisations qui accompagneront les malades, leurs familles et les pèlerins.

La FEDOP se veut complémentaire et partenaire également de toutes les Hospitalités qui organisent des pèlerinages à Lourdes, quelles que soient leurs origines ou formes.

- Mettre en commun les expériences et le savoir-faire en matière d'organisation de pèlerinages,
- Développer les synergies entre ses membres,
- Représenter ses Membres auprès des Autorités religieuses et civiles,
- Négocier ensemble les prestations de services (notamment les transports) et les fournitures.
- et, toute initiative ou action au service des organisations de pèlerinage.

dans les domaines de

- Transport : modes, tarifs, horaires, qualité, nouvelles voitures-ambulances,
- Hébergement : parc hôtelier, Accueils des Malades,
- Sécurité des pèlerinages,
- Logistique et programmes informatiques : « OPAL »,

Tels sont les objectifs de la FEDOP, au service des mouvements chrétiens qui peuvent avoir besoin de moyens d'actions répondant aux exigences légales et réglementaires, pour réaliser dans les meilleures conditions leur mission d'annonce de l'Évangile et de service de la communauté chrétienne, des malades et des pèlerins.

Elle entend répondre à l'appel de la Vierge Marie de « venir en pèlerinage », en partenaire au sein de l'Église de toutes les communautés qui participent à l'évangélisation par l'organisation de pèlerinages et de grands rassemblements.

Dès ses origines, la FEDOP a travaillé sur les besoins et attentes des pèlerins et malades pour leur permettre d'être transportés et accueillis à Lourdes dans des conditions de confort et de sécurité conformes aux exigences actuelles.

Créée en 2006, cette Fédération est ouverte à toutes les organisations européennes d'importance nationale.



**une Fédération Européenne
d'Organisations de Pèlerinages**

**au service des Malades
et des Pèlerins**

**dans la grande tradition
des pèlerinages**

**pour les promouvoir
et les développer**

42, rue des Volontaires – 75015 Paris
Tél. : 01 45 20 96 14
courriel : contact@fedop.eu

LA FEDERATION EUROPEENNE D'ORGANISATIONS DE PELERINAGES

Les organisations fondatrices ont mesuré la complexité croissante de l'organisation de pèlerinages et de l'acheminement des pèlerins.

Leur vocation commune au service des malades a mis en évidence l'intérêt de rapprocher leurs organisations tout en préservant leur charisme et leur spécificité.

Elles ont en commun avec toutes les institutions qui accompagnent des pèlerins et, particulièrement des pèlerins malades, le souci de leur assurer une participation au pèlerinage dans les meilleures conditions d'accueil et de soin.

Les importantes manifestations liées au Jubilé de 2008 les ont aussi conduites à définir leurs préoccupations communes en matière de :

- Transports,
- Hébergements,
- Qualité de l'accueil,
- Gestions des questions de sécurité,
- Gestion des mouvements,
- Moyens logistiques

et qu'il était nécessaire de faire prendre en compte les caractéristiques propres résultant de leurs statuts d'organisations nationales et internationales.

Objectifs

- Le premier objectif de la Fédération est de contribuer à la réussite de l'année jubilaire 2008 en mettant au service de ses membres les moyens d'information et de coordination dont elle s'est dotée.

- Le second sera de continuer à harmoniser et à parfaire les méthodes d'organisation des pèlerinages, à Lourdes comme ailleurs.

- Ensuite, les réflexions porteront également sur la modernisation et l'harmonisation de leurs organisations en matière légale et réglementaire.

Elle conduira aussi, au nom de ses membres, les négociations techniques et tarifaires avec les fournisseurs de services et de moyens dont ils ont besoin.

La Fédération entend aussi développer ses relations avec les autres organisations de pèlerinages, nationale ou internationale, partageant la même vocation, et coopérer avec elles.

Méthode

Pour cela, la Fédération recherche à mettre en commun les moyens (matériel, sécurité des flux et des mouvements de foules, équipement, logistique et, d'une manière générale, tout ce qui relève de l'intérêt commun) dont disposent ses membres et à proposer à toutes les organisations qui pourraient le souhaiter de bénéficier des solutions qu'elle aura mis au point dans le cadre des relations librement définies entre les parties.

Les fondateurs de la Fédération ont souhaité créer un partenariat avec toutes les parties à l'organisation de pèlerinages, Evêché, Sanctuaires, collectivités territoriales, services publics, municipaux et de sécurité, transporteurs publics et privés, hébergeurs...

La Fédération n'entend pas concurrencer ou se substituer aux organisations ou institutions existantes. Elle souhaite coordonner les organisations fondatrices et toutes celles qui souhaiteraient la rejoindre pour partager les mêmes objectifs.